

Retour en Provence maintenant avec Vincent COTON, technicien forestier à l'A.D.E.S. (Agence Départementale pour la protection, la gestion et la mise en valeur des Espaces Sensibles). Il nous emmène sur "les chemins de Pagnol".

Réflexion autour d'un produit potentiel

*par Vincent COTON**

Présentation

Le massif de Garlaban, situé aux portes de Marseille, est mondialement connu pour avoir servi de cadre aux "Souvenirs d'enfance" de Marcel Pagnol.

La très forte demande a incité le Syndicat d'initiative d'Aubagne à mettre au point un service de visites guidées de haute qualité.

Il permet à des groupes de touristes d'effectuer diverses randonnées à travers le massif, sur les lieux même des exploits du petit Marcel, en compagnie de guides qualifiés.

Tous bénévoles, ces guides connaissent parfaitement la vie de Marcel Pagnol (certains l'ont même connu), et ont une bonne approche pédagogique de ce milieu naturel qu'est leur "Colline".

Constat

En 1992, le nombre de touristes ayant participé à ces randonnées guidées a dépassé 25000.

Devant cette demande sans cesse croissante, le Syndicat d'initiative envisage de restructurer et de diversifier

* Agence départementale des espaces sensibles - A.D.E.S.

Immeuble Centr'Aix 2, rue Le Corbusier
13090 Aix-en-Provence

l'accueil du public sur ce massif en tenant compte de plusieurs paramètres:

1 - Les guides ne sont plus assez nombreux, et certains anciens ne peuvent plus assurer pleinement leur mission.

2 - L'idée même d'élargir les visites du massif à d'autres thèmes (archéologique, botanique), implique le recrutement et la formation d'autres guides spécialisés.

3 - La diversité et le grand nombre des autres utilisateurs de cet espace (2500 randonneurs hebdomadaires, 1500 chasseurs, environ 500 adeptes du V.T.T., de nombreux cavaliers et les promeneurs de proximité) génèrent des frictions par manque de concertation entre ces différentes catégories et occasionnent trop souvent des stationnements anarchiques de véhicules dans l'interface zone urbanisée - espace naturel, considérée comme zone d'éclosion préférentielle.

Objectifs

Dans ce contexte la municipalité envisage d'aménager la propriété communale de Favary (grande maison bourgeoise au milieu d'un parc), très bien située sur le piémont de Garlaban, en **Maison de la nature**.

Elle pourrait servir de base (départ et arrivée) aux différents circuits d'interprétation, car elle se raccorde

très bien aux itinéraires balisés existants sur le massif.

Une information bien ciblée pourrait sensibiliser tous les visiteurs aux problèmes liés à la protection et à la valorisation de l'espace naturel méditerranéen.

Une salle d'exposition permettrait de faire revivre les métiers liés à la forêt ou à l'agriculture à travers les âges.

Les problèmes de stationnement anarchique en zone sensible, occasionnés actuellement par les visiteurs du massif, seraient résolus car la propriété est suffisamment importante pour permettre la création d'un parc de stationnement adéquat.

Cette maison pourrait également devenir le lieu de rencontre et de concertation des différents utilisateurs du massif.

Cette concertation quasi permanente permettrait de réfléchir à l'élaboration d'aménagements légers adaptés aux critères qu'exigent une bonne pratique de ces différentes activités.

Les contraintes

Ce projet global ne pourra se développer sans régler les contraintes d'ordre réglementaire et financier.

1 - Contraintes réglementaires

Une grande partie de cet espace est constituée de propriétés privées.

Le Conseil Général du Département des Bouches du Rhône, dans le cadre du schéma départemental des sentiers de grandes randonnées, va entreprendre les enquêtes nécessaires à la normalisation du statut de ces sentiers auprès des propriétaires, puis la restauration de certains tronçons ainsi que la réalisation d'une signalétique adaptée.

La commune pourra également en vertu de l'article 130-5 du Code de l'Urbanisme, conclure des contrats d'ouverture aux publics avec les propriétaires privés.

2 - Contraintes financières

Les crédits d'investissement nécessaires à la réalisation globale de ce

projet pourraient provenir en partie de subventions à définir.

La réflexion portant sur le fonctionnement devra répondre à différentes questions:

- Faut-il rendre payantes les randonnées guidées?
- Faut-il faire payer le stationnement?
- Ce stationnement doit-il être gardé?
- Doit-on ouvrir une boutique dans la maison de la nature?
- Les guides recrutés, le seront-ils à plein temps?
- Quel serait le personnel nécessaire à la gestion de cette maison?

Cette liste, loin d'être exhaustive, démontre bien la nécessité d'une étude de faisabilité.

Conclusion

Dans le cas du massif de Garlaban, on peut donc considérer:

- Qu'un produit existe, mais qu'il doit évoluer en fonction de la demande.
- Qu'existe également une autre "clientèle" potentielle permettant d'envisager la création de "produits nouveaux".
- Que cette création sera largement facilitée par l'existence du produit actuel.
- Enfin, qu'un tel projet aura des retombées positives sur les autres objectifs d'aménagement de ce site.

V.T.

Vincent COTON : dans cette banlieue, espace naturel, où il existe des frictions assez importantes entre les individus, la concertation des différents usagers s'est très bien passée. Ce travail a duré deux mois, le temps de rencontrer les gens individuellement puis de les faire se rencontrer en réunions ponctuelles. Chaque individu montrait de la bonne volonté. En fait, une concertation n'est valable que lorsqu'elle est suivie dans le temps. De plus, une maison de la nature, indépendamment de tout ce qu'elle peut apporter sur Pagnol, a quand même deux autres mérites essentiels : le premier est de poursuivre cette concertation de façon continue, les gens sont ensemble et peuvent se réunir à des dates précises, le second est d'informer l'ensemble, sans forcément qu'il y ait réunion, et de sensibiliser tous les publics.

Une chose mérite d'être précisée : dans une maison de la nature de ce type-là, il paraît évident qu'il ne faut pas vendre

des casse-croûte américains, ni n'importe quel objet souvenir. Même s'il y a une clientèle pour ce genre d'objets, il ne faut pas céder à la facilité.

Ce concept est porteur culturellement à condition que l'on propose des produits à forte teneur régionale. Ceci aura d'autant plus d'impact et sera d'autant plus convivial.

Un autre projet est proposé par Marie-Gaëlle LEBLANC. L'étude dont il est question a été réalisée au cours d'un stage de troisième cycle pour l'obtention d'un D.E.S.S. Ce travail a été réalisé sous l'égide de Forêt Méditerranéenne sur le thème "le tourisme, un nouvel atout économique pour la forêt méditerranéenne". Le maître de stage de Marie-Gaëlle LEBLANC, à savoir l'Office national des forêts, l'a chargée de l'étude de l'aménagement touristique de la forêt de Roquedols dans le massif de l'Aigoual.